

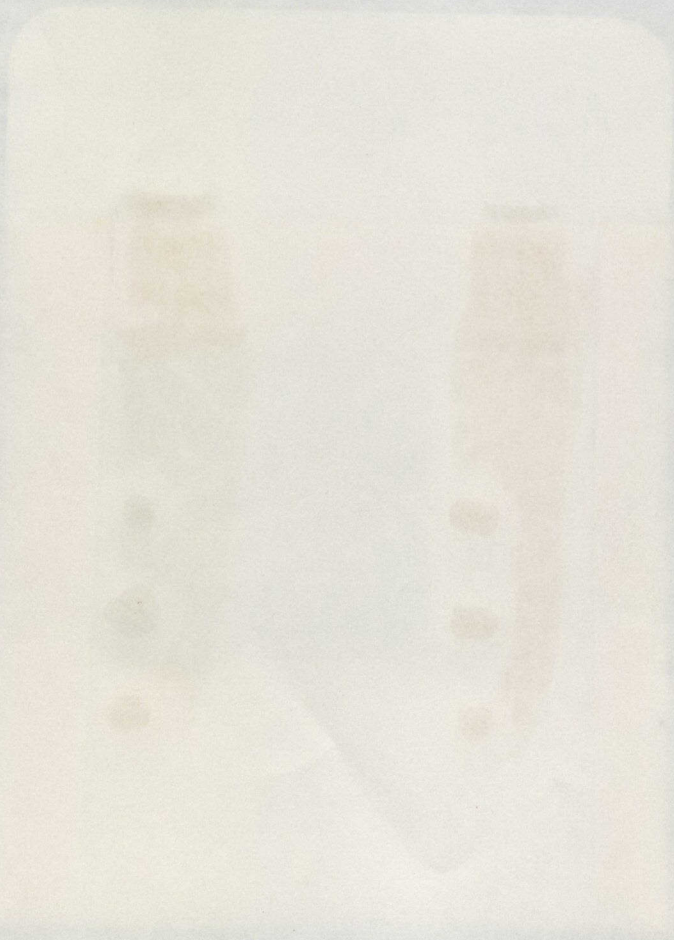
Le Service des biens historiques nationaux, dans son souci de  
 présenter une image toujours plus en phase avec le rôle plus en plus complexe  
 du Canada d'aujourd'hui, poursuit actuellement des négociations avec plusieurs  
 provinces en vue de l'établissement de nouveaux parcs historiques.  
 Le Service des biens historiques nationaux a l'honneur de vous adresser  
 ci-joint le rapport de la Commission d'enquête sur les parcs historiques  
 du Canada, tel qu'il a été approuvé par le Comité consultatif des  
 parcs historiques nationaux, le 15 mars 1967.

RVA

Le Service des biens historiques nationaux a l'honneur de vous adresser  
 ci-joint le rapport de la Commission d'enquête sur les parcs historiques  
 du Canada, tel qu'il a été approuvé par le Comité consultatif des  
 parcs historiques nationaux, le 15 mars 1967.

Le Service des biens historiques nationaux a l'honneur de vous adresser  
 ci-joint le rapport de la Commission d'enquête sur les parcs historiques  
 du Canada, tel qu'il a été approuvé par le Comité consultatif des  
 parcs historiques nationaux, le 15 mars 1967.

Le Service des biens historiques nationaux a l'honneur de vous adresser  
 ci-joint le rapport de la Commission d'enquête sur les parcs historiques  
 du Canada, tel qu'il a été approuvé par le Comité consultatif des  
 parcs historiques nationaux, le 15 mars 1967.



Le Service des biens historiques nationaux a l'honneur de vous adresser  
 ci-joint le rapport de la Commission d'enquête sur les parcs historiques  
 du Canada, tel qu'il a été approuvé par le Comité consultatif des  
 parcs historiques nationaux, le 15 mars 1967.

Le Service des biens historiques nationaux a l'honneur de vous adresser  
 ci-joint le rapport de la Commission d'enquête sur les parcs historiques  
 du Canada, tel qu'il a été approuvé par le Comité consultatif des  
 parcs historiques nationaux, le 15 mars 1967.

Le Service des biens historiques nationaux a l'honneur de vous adresser  
 ci-joint le rapport de la Commission d'enquête sur les parcs historiques  
 du Canada, tel qu'il a été approuvé par le Comité consultatif des  
 parcs historiques nationaux, le 15 mars 1967.

Le Service des biens historiques nationaux a l'honneur de vous adresser  
 ci-joint le rapport de la Commission d'enquête sur les parcs historiques  
 du Canada, tel qu'il a été approuvé par le Comité consultatif des  
 parcs historiques nationaux, le 15 mars 1967.